



HAL
open science

Les liaisons (in)fructueuses. Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation politique des militants verts

Vanessa Jérôme

► **To cite this version:**

Vanessa Jérôme. Les liaisons (in)fructueuses. Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation politique des militants verts. *Politix*, 2014, *Politiques sexuelles*, 3 (107), pp.143-160. 10.3917/pox.107.0143 . halshs-02310987

HAL Id: halshs-02310987

<https://shs.hal.science/halshs-02310987>

Submitted on 10 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les liaisons (in)fructueuses Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation politique des militants verts

Politix, n°107, 2015, p. 143-160.

Chacun le sait : les histoires d'amour et de sexe comptent pour beaucoup en politique. Il n'est pas rare qu'un article de presse saluant le succès d'un homme politique souligne le rôle de *sa* ou de *ses* (ex)femmes dans son ascension¹, ou qu'après la nomination d'une femme à une fonction importante l'on (s')interroge : avec qui couche-t-elle ? Jugeant cette question trop sulfureuse, les politistes français, à l'image de leurs homologues d'autres pays francophones², refusent le plus souvent de la traiter. En la revêtant d'un voile de pudeur, ce qui équivaut en réalité à la réduire aux tentations de chair qu'elle est supposée représenter et à la rendre de ce fait réellement obscène³, ils l'abandonnent aux journalistes, et souvent même, à ceux de la presse « people ». Celle-ci est ainsi bien souvent la seule à en rendre compte, sur un mode qui constitue en lui-même, pour les politistes intéressés au traitement journalistique de ces questions, un objet d'analyse⁴. « Dé-voiler » les relations sexuelles des engagés, dont on a pourtant pu observer sur de nombreux terrains d'enquête qu'elles structurent pour partie les apprentissages et les carrières politiques, paraît, à bien des égards, délicat. Comme le soulignent Lucie Bargel, Éric Fassin et Stéphane Latté⁵, la question de savoir s'il faut « en parler, ou pas » se pose en effet systématiquement, et alors même que l'on sait que « les relations conjugales (adultérines ou officielles) font partie de ces multiples liens interpersonnels autour desquels se nouent la trame de la compétition politique ».

Prétendre tenir compte de ces relations nécessite ainsi non seulement de se départir de l'idée qu'elles n'ont pas le droit de cité dans le champ de la science politique, mais également d'être convaincu que les outils théoriques et méthodologiques de la discipline permettent de les analyser, si ce n'est en toute quiétude, du moins avec quelque pertinence. Il faut alors s'inscrire dans la lignée des recherches pionnières sur le genre et la politique. Elles ont en effet démontré que la sexualité est historiquement au cœur des processus de hiérarchisation de genre et que, sous couvert d'universalisme citoyen, c'est bien la masculinité qui structure la compétition politique et, avec elle, la délégitimation des femmes qui prétendent y participer⁶.

1. Pour une analyse des représentations médiatiques et politiques de ces femmes, cf. Restier-Melleray (C.), « "Femmes de..." Jouer en couple en politique : des mises en récit sans importance ? », *Questions de communication* [Online], 7, 2005, URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/4081>.

2. Cf. sur ce point Patternote (D.), Perreau (B.), « Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche », *Politique et sociétés*, 31 (2), 2012.

3. On s'inspire ici des réflexions stimulantes sur les usages paradoxaux de la pudeur proposées dans Horvilleur (D.), *En tenue d'Ève. Féminin, pudeur et judaïsme*, Paris, Grasset, 2013.

4. Pour illustrer cette approche, cf. Matonti (F.), « Les mots pour (ne pas) le dire. Viol, consentement, harcèlement : les médias face aux affaires Strauss-Kahn », *Raisons politiques*, 46, 2012.

5. Dans Bargel (L.), Fassin (É.), Latté (S.), « Des succès illégitimes. Sexualité publique et réussite politique des femmes racialisées », communication au congrès de l'Association française de science politique, section thématique 33 « Affaires sexuelles, questions sexuelles, sexualités », 9-11 juillet 2013.

6. Cf. notamment sur ce point Perrot (M.), « Les femmes et la citoyenneté en France. Histoire d'une exclusion », in Le Bras-Chopard (A.), Mossuz-Lavau (J.), dir., *Les femmes et la citoyenneté*, Paris, L'Harmattan, 1997 ;

Il faut également souligner que l'histoire la plus récente ne dément pas ces constats. En effet, si la loi dite « de parité » du 6 juin 2000 a permis de faire élire un nombre croissant de femmes, elle n'a ni permis de contester l'asymétrie des contraintes qui pèsent sur la sexualité des hommes et des femmes, ni permis de subvertir les normes de genre qui structurent le champ politique⁷. Son (imparfaite) application a même été l'occasion de voir se multiplier les « rappels à l'ordre genre⁸ » dans un espace public que les (re)mobilisations de « l'espace de la cause des femmes⁹ » n'ont pas suffi à transformer. Quant à la méthode, il ne suffit pas de prendre quelques précautions déontologiques particulières. Le respect de l'anonymat des enquêtés, souvent invoqué comme garantie princeps de ce type d'analyse, nous semble en effet, et de manière paradoxale, à la fois insuffisant et superfétatoire. Travaillant sur le parti vert, qui compte à peine dix mille adhérents, et dont les élus sont si peu nombreux que citer ne serait-ce que l'assemblée dans laquelle ils siègent ou le moindre élément de leur trajectoire scolaire suffit généralement à les identifier, nous avons pu nous rendre compte du caractère illusoire, dans notre cas, de ce type de précaution. Nous avons ainsi pris, dans notre thèse¹⁰ comme ici, un autre parti : celui de ne pas cacher systématiquement les noms et les trajectoires sociales des militants qui ont dévoilé leur(s) liaison(s) dans l'espace public ou dans l'espace militant, et ce d'autant que la révélation de ces éléments apporte une plus-value dans la compréhension de leur trajectoire militante. Ce choix est cohérent avec l'approche qui nous inspire et qui, s'attachant à décrire l'imbrication des logiques biographiques et des logiques partisans qui structurent les carrières militantes, permet d'analyser pleinement le processus d'investissement dans un parti vert dont le fonctionnement réel reste, par ailleurs, largement méconnu. Il nous faut, de ce fait, souligner ici que, si la formation de couples chez Les Verts, comme dans tous les milieux militants, n'est pas rare¹¹, elle ne peut s'interpréter tout à fait qu'au regard de l'histoire du parti et de la position particulière qu'il occupe dans l'espace politique.

Engagés depuis leur création en 1984 pour l'égalité des droits civils et civiques sans distinction de sexe, de « race » ou de classe, et largement influencés par les luttes féministes auxquelles chaque génération militante a pris part, Les Verts sont réputés pour avoir plus et mieux que tout autre parti politique réalisé, dans leurs instances et sur leurs listes électorales, la parité¹². La liberté amoureuse et sexuelle fait également partie de l'héritage post « soixante-

Sineau (M.), *Profession : femme politique : sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001 et Le Bras-Chopard (A.), *Le masculin, le sexuel et le politique*, Paris, Plon, 2004. Cf. également, à propos de l'incarnation de la fonction présidentielle, Achin (C.), Dorlin (E.), « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade », *Raisons politiques*, 31, 2008.

7. Toutes les conclusions des études conduites depuis sa mise en application réaffirment ce point. Cf. récemment Achin (C.), Lévêque (S.), « La parité sous contrôle. Égalité des sexes et clôture du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, 2014.

8. D'après Matonti (F.), *Le genre présidentiel*, Paris, La Découverte, à paraître.

9. Défini comme « l'ensemble des actrices engagées dans des collectifs spécialisés dans la lutte au nom des femmes et pour la cause des femmes, quelle que soit la définition des termes de leur lutte et le site dans lequel elle se déploie ». D'après Bereni (L.), « Du MLF au Mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 2 (78), 2007.

10. Jérôme (V.), *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe Écologie-Les Verts*, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014. Nous remercions ici Frédérique Matonti et Sandrine Lévêque pour leurs relectures attentives de cet article.

11. Elle n'est d'ailleurs pas particulièrement surprenante, surtout pour les plus engagés qui passent du temps dans les diverses réunions et actions que les partis proposent à leurs militants tout au long de l'année et qui créent, Daniel Gaxie le notait, les conditions de formation d'un « micro-marché matrimonial ». Cf. Gaxie (D.), « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27 (1), 1977, p. 138.

12. Ce point est souvent rappelé, notamment dans Achin (C.) *et alii*, *Sexes, genre et politique*, Paris, Économica, 2007, p. 8. Nous l'avons, pour notre part, relativisé, en montrant que la parité ne s'était imposée que

huitard » qui irrigue l’imaginaire partisan vert, et, pour peu qu’ils soient librement consentis¹³, tous les types de rapports amoureux et sexuels, et tous les types d’union, sont, non seulement acceptables, mais revendiqués. Ils font pleinement partie de l’idéologie verte, libérale en matière de mœurs, et assumée comme telle dans le champ de la compétition politique. Les Verts présentent en effet régulièrement des candidats transsexuel-le-s ou ouvertement engagés dans les mobilisations LGBTQI (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transsexuel-le-s, queer et intersexes). Dans les assemblées générales du parti, les femmes hétérosexuelles allaitantes côtoient des prostitué-e-s qui militent pour la reconnaissance du statut de « travailleurs/travailleuses du sexe », des hommes ouvertement féministes, des gays et des lesbiennes, et des militant-e-s historiques du droit à la contraception et l’avortement. Ici, la force normative de l’hétérosexualité et les conceptions dominantes de la virilité et de la séduction¹⁴ semblent altérées. Ce phénomène participant largement de l’image sociale du parti avec laquelle les militants doivent composer et à la reproduction de laquelle ils contribuent, il convient d’en tenir compte pour mettre en perspective les données recueillies sur le terrain.

Enfin, il nous semble encore plus nécessaire d’affirmer que l’on ne peut se risquer à analyser les effets des relations sexuelles sur les carrières politiques des militants qu’à condition de disposer d’informations permettant de distinguer l’effectivité, sur leur trajectoire, des effets de ces relations et des rumeurs¹⁵ qui précèdent ou accompagnent leur officialisation. Dans ce cadre, une présence longue sur le terrain et un côtoiement quasi quotidien des enquêtés, tant dans leur vie partisane que privée, sont des avantages indéniables ; soit qu’il s’agisse d’analyser, comme le préconise Philippe Aldrin, « la configuration de l’occurrence »¹⁶ de la rumeur — et il faut alors tenir compte de la multiplicité des espaces et des temporalités dans lesquelles la rumeur s’inscrit : groupes de militants, courants, séquences d’investitures, prises de rôles institutionnels, campagnes électorales... —, soit qu’il s’agisse d’en observer, sur le long terme, les effets stratégistes ou plus inopinés sur le collectif militant. Dans cette optique, une attention particulière doit être portée — même si nous ne pourrions pas ici approfondir ce point — au rôle que les médias jouent dans la co-construction¹⁷ et la diffusion de la rumeur, et à l’impact, sur les militants, des cadrages que les journalistes proposent¹⁸. Ce n’est qu’à cette condition que l’on peut comprendre l’imbrication des logiques sexuelles et des logiques partisans, ou, pour le dire comme Lucie Bargel, Éric Fassin et Stéphane Latté, que l’on peut produire dans le même temps une « explication sociale *par* la sexualité, qui requiert

progressivement dans le parti, et qu’elle n’était qu’imparfaitement réalisée. Voir Jérôme (V.), « ‘Nous nous sommes tant aimés’. (In)égalité des droits et questions sexuelles chez les Verts français », communication au Congrès de l’Association française de science politique, section thématique 33 « Affaires sexuelles, questions sexuelles, sexualités », 9-11 juillet 2013.

13. Et l’on n’ignore pas toute la difficulté d’obtenir quelque certitude en la matière. Cf. sur ce point Guillaume (B.), « Deux critiques du consentement », *Raisons politiques*, 46, 2012.

14. Pour une discussion de ces notions et de leurs rapports aux féminismes français et américains, cf. Fassin (É.), « Au-delà du consentement. Pour une théorie féministe de la séduction », *Raisons politiques*, 46, 2012.

15. Que nous entendons ici comme « échange rapide au sein d’un groupe social d’une nouvelle dont la transmission, du fait de sa véracité encore incertaine ou douteuse, s’opère par des moyens informels et selon des préventions énonciatives distinctives », d’après Aldrin (P.), « L’impensé social des rumeurs politiques. Sur l’approche dominocentrique du phénomène et son dépassement », *Mots - Les langages du politique*, 92, 2010.

16. Aldrin (P.), « Penser les rumeurs. Une question discutée des sciences sociales », *Genèses*, 50, 2003.

17. Au sens de Neveu (É.), « Des questions jamais entendues. Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », *Politix*, (37) 10, 1997.

18. Pour une analyse des cadrages médiatiques genrés et de la production journalistique du genre, nous renvoyons à Paoletti (M.), Maruani (M.), Lévêque (S.), Bargel (L.), Achin (C.), dir., « La campagne présidentielle française de 2012 », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n°2, 2013.

d'analyser les fonctions sociales de la rumeur, et [une] explication sociologique de la sexualité, qui suppose d'étudier le rôle politique de la sexualité¹⁹ ».

Notre longue immersion dans le parti vert²⁰ nous a ainsi révélée que, si les prises de positions partisans et la participation des militants EELV aux luttes de terrain confirment le volontarisme du parti en matière d'égalité des droits, des sexualités et des statuts (extra)conjugaux, les pratiques politiques internes, surtout lorsqu'il s'agit d'attribuer des postes et des places éligibles, démentent assez largement cet engagement. Étudiant les logiques partisans qui structurent la professionnalisation politique des militants verts, nous avons en effet pu constater que l'oligarchie partisane²¹ se compose essentiellement d'hétérosexuel-le-s²² dont beaucoup entretiennent – ou ont entretenu – entre eux, des relations de couple²³ relativement stabilisées. Officiellement réparties à la proportionnelle des courants, et attribuées au regard des critères de légitimité partisane que sont l'éthique (mesurée à l'aune des pratiques quotidiennes), la compétence (évaluée en fonction du niveau et du type d'expertise détenue)²⁴ et l'implication effective dans les mobilisations écologistes²⁵, les investitures sont, en réalité, aussi subordonnées à l'état des relations sur le marché amoureux et/ou matrimonial vert, et ce d'autant plus qu'il s'agit de prétendre à des postes ou des places considérés comme élevés dans la hiérarchie symbolique des fonctions politiques et électives.

Partant des cas que nous avons pu rencontrer dans notre enquête, et ne citant que les liaisons connues et les militant-e-s gays ou lesbiennes qui ont rendu publique leur orientation sexuelle, nous décrirons, tout d'abord, les trois types de conjugalités — et de sexualité — qui semblent les plus propices, même si c'est de manière inégale, à la réalisation d'une carrière électorale chez Les Verts : « l'entreprise politique réciproque », « l'entreprise personnalisée solidaire » et « le duo fantasmé ». Nous verrons ainsi que, si l'illégitimité ou l'obsolescence des relations n'obèrent pas réellement les chances des candidats aux investitures, ces dernières récompensent le plus souvent des militants de couples hétérosexuels relativement stables pour lesquels les effets des relations « de loyauté, d'entraide et de soutien²⁶ » semblent les plus efficaces. Le rôle structurant des « faiseurs de listes²⁷ », dont nous proposerons ensuite un exemple emblématique, renforce par ailleurs ce tropisme. En effet, étant eux-mêmes le plus souvent de sexe masculin, hétérosexuels, et engagés dans une conjugalité militante, ils tendent à réaffirmer, au moment de la sélection partisane, la prégnance de la norme hétérosexuelle et

19. D'après Bargel (L.), Fassin (É.), Latté (S.), « Des succès illégitimes. Sexualité publique et réussite politique des femmes racialisées », art. cit. Pour prendre la mesure de ce type d'approche, on pourra également lire Bargel (L.), Fassin (É.), Latté (S.), « Illegitimate Affairs : The Sex of Politics and the Politics of Sex in French Contemporary Politics », *Current Sociology*, 61 (5-6), 2013.

20. Nous y militons depuis 2002, et notre propre trajectoire partisane nous a permis de combiner plusieurs points de vue puisque nous avons successivement été militante locale, collaboratrice d'élue, experte sur des groupes de réflexion internes et enfin, depuis 2008, élue municipale et communautaire.

21. Nous l'entendons ici arbitrairement comme le groupe que forme les membres de l'exécutif du parti, les parlementaires nationaux et européens et les vice-président-e-s de conseils régionaux.

22. On peut également noter qu'ils sont le plus souvent « blancs », ce qui donnerait lieu à un autre type d'analyse complémentaire de celui que nous nous apprêtons à faire.

23. Nous les entendons ici quel que soit leur statut juridique matrimonial et sans différence entre les couples en union libre, pacés ou mariés.

24. Cf. sur ces points Villalba (B.), Boucher (Y.), « Le militant, la compétence et l'éthique : les conditions de l'investiture chez Les Verts », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 9, 1990.

25. Voir sur ce point Ollitrault (S.), *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Rennes I, 1996.

26. D'après Bargel (L.), Fassin (É.), Latté (S.), « Des succès illégitimes. Sexualité publique et réussite politique des femmes racialisées », art. cit.

27. Nous empruntons l'expression à Achin (C.) et *alii*, *Sexes, genre et politique*, op. cit.

conjugale, et le rapport de genre²⁸ que cette dernière implique généralement. Ceci n'est pas sans conséquence sur les relations entre les militants et sur leurs stratégies partisans, du moins pour celles et ceux qui ont saisi qu'au-delà de la « vitrine électorale », la force normative de l'hétérosexualité et des conceptions dominantes de la virilité et de la séduction étaient chez EELV, par le biais des investitures, largement relégitimées.

Les conjugalités vertes : trois types de liaisons (in)fructueuses

Rarement pris en tant que tels pour objet d'analyse en science politique²⁹, les couples « politiques » permettent de penser la dimension relationnelle de la gestion des ambitions électives et du processus de professionnalisation politique. On sait en effet que les usages de la conjugalité hétérosexuelle servent traditionnellement les carrières politiques masculines et que l'existence de couples de professionnel-le-s de la politique dont les membres poursuivent des carrières relativement équivalentes est un fait plutôt rare et récent (on pense notamment à Michèle Alliot-Marie et Patrick Ollier, à François Hollande et Ségolène Royal ou à Anne Hidalgo et Jean-Marc Germain, ou encore à Marine Le Pen et Louis Aliot). Parmi la multitude de couples de militant-e-s qui se forment pour plus ou moins longtemps à partir des Verts, ou parmi les couples qui, unis avant leur adhésion, rejoignent ensemble le parti³⁰, on peut définir trois idéaux-types de conjugalité – et de sexualité –, décrire leur influence différenciée sur la carrière politique des militants, et ainsi rendre compte de la pluralité des modalités de l'imbrication des relations privées et des carrières politiques.

L'« entreprise politique réciproque »

Le premier type peut être qualifié d'« entreprise politique réciproque ». Unissant deux militant-e-s très engagé-e-s, hétérosexuels et le plus souvent mariés ou en concubinage de longue date, il permet à chacun, selon les périodes, de se faire élire en interne ou dans les institutions politiques. Cette sorte de don-contre don permet de gérer les obligations familiales et les carrières de manière relativement harmonieuse, et de faire en sorte que chacun trouve, à hauteur des compétences et des ressources détenues, les moyens de son engagement politique et de sa professionnalisation. Ce type de conjugalité nécessite, non seulement, de planifier les événements de la vie privée mais également, du point de vue partisan, de veiller à ne pas se faire de concurrence. Alternant l'un et l'autre les mandats ou les exerçant dans le même temps, mais à des échelons différenciés, ces militant-e-s mènent de front leur vie de couple et leurs carrières militantes. C'est notamment le cas de deux couples typiques de militant-e-s que nous avons pu observer dans le cadre de notre enquête de terrain.

Le premier couple illustre le cas des complémentarités électives. Il unit un vice-président de Conseil régional (ré)élu en 2004 et 2010, également secrétaire régional du parti (de 2003 à 2010), et une conseillère municipale et communautaire (élue depuis 2001), membre du bureau de la Fédération des élus verts et écologistes (depuis 2008). Militant-e-s de longue date et très investis dans la vie interne du parti, ils bénéficient depuis plusieurs années des capitaux

28 Défini comme « système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) », d'après Bereni (L.), Chauvin (S.), Jaunait (A.), Revillard (A.), *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012, p. 10.

29. On pourra néanmoins consulter Guetté (F.), *Les couples de militants politiques. Comparaison entre quatre partis français*, mémoire pour le master de science politique, IEP de Paris, 2014.

30. La matrice conjugale des adhésions partisans a été soulignée dans Haegel (F.), « La mobilisation partisane de droite. Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP », *Revue française de science politique*, 59 (1), 2009.

offerts par les divers postes qu'ils occupent, et du sens pratique nécessaire à l'effectuation de carrières partisans complémentaires. Sachant se faire (ré)élire, ils cumulent dans le temps les mandats locaux et internes à des échelons différents, et veillent, lorsqu'ils souhaitent concourir à des élections uninominales, à se faire investir sur des circonscriptions différentes mais peu éloignées. L'un exerce ainsi ses fonctions au niveau régional, dans le secteur réputé « masculin » du développement économique, qu'il a pu revendiquer, à plusieurs reprises, au nom de son passé d'entrepreneur et de cadre de direction dans une grande entreprise privée locale. L'autre s'épanouit dans l'exercice de mandats locaux et intercommunaux, qui lui ont permis de se spécialiser dans la gestion des « modes doux et alternatifs » de transports, ou autrement dit, dans la part la plus « féminine » du secteur des transports. D'autant plus intéressée à la formation des militant-e-s et à la technicisation de leurs compétences qu'elle peut éprouver elle-même les bienfaits de ces dernières dans le cadre de l'exercice de ses mandats — ses activités professionnelles d'institutrice et de psychologue scolaire ne la destinaient pas à occuper de telles fonctions —, elle s'investit dans le parti, dans le cadre de l'association d'échanges et de rencontres entre élus, qui lui offre, par ailleurs, un espace d'expression et un gage de légitimité partisane et politique. Considérés par les militant-e-s verts comme des « figures » régionales, ils forment un couple ignoré des médias locaux qui, bien que connaissant leur statut, ne le relèvent jamais et n'en font pas un élément d'analyse de leur trajectoire³¹. Engagés dans les institutions politiques et le parti, et à l'abri de l'image que pourrait dresser la presse locale de leur union, ils s'informent et se soutiennent mutuellement, chacun bénéficiant des expériences et des apprentissages de l'autre, et tentant d'en tirer les leçons les plus appropriées à la conduite de sa propre carrière politique.

Le second couple illustre plus spécialement la stratégie d'alternance des mandats. Ils se succèdent, en effet, de manière tout aussi consciente que le couple précédent, au Parlement européen, au Parti vert européen et dans les instances internes du parti depuis la fin des années 1990 : lorsque l'un est élu au Parlement européen, l'autre siège dans le comité exécutif du Parti vert européen ; lorsque l'une est membre de l'exécutif vert, l'autre siège dans le parlement interne du parti ; lorsque l'une devient députée européenne à son tour, l'autre siège dans les instances du Parti vert européen. Leurs carrières sont ainsi menées de front, mais dans des espaces qui demandent des investissements de nature différentes et inégalement consommateurs de temps. Le prisme européen de leurs engagements leur permet en outre de bénéficier de facilités matérielles conséquentes (indemnités de transports, financement de postes de collaborateurs, facilité de logement...) et d'organiser la vie familiale sans que pèsent trop lourdement sur elle les nécessités liées à l'exercices de ces mandats. Ici encore, les médias locaux et les journalistes qui suivent les débats du Parlement européen ne peuvent ignorer le statut de ce couple, dont ils ne disent rien. Moins repérable que le couple précédent en raison du fait que chacun conserve l'usage de son nom de famille, ils sont néanmoins considéré par les militants verts comme un couple politique à part entière, ces derniers parlant rarement de l'un sans parler de l'autre lorsqu'il s'agit de commenter leurs investitures et d'apprécier, à ces occasions, la part de leurs capacités stratégiques et celle de leur engagement militant.

Si ce type de militantisme conjugal est pointé du doigt par quelques militants qui considèrent qu'il s'agit ici de « truster »³² les places pour servir une « entreprise familiale », la plupart salue ces couples « malins » et « bien organisés », quand bien même l'alternance des types de postes et des niveaux de fonctions resteraient une manière de concilier, pour la femme,

31. Nous nous fondons ici sur la revue de presse que nous avons effectué aux moments de leurs investitures, recensant les articles du principal journal régional.

32. Cette citation et toutes les suivantes sont extraites de nos carnets de terrain.

investissement militant et attentes sociales liées au rôle d'épouse³³, et réaffirmerait le caractère genré de la plupart des délégations politiques. L'observation fine et les entretiens permettent en effet d'attester, alors même que les militants verts sont attentifs au lien qui unit parité domestique et parité politique, que si les femmes de ces couples réussissent à faire une carrière politique, elles n'en assument pas moins l'essentiel des affaires domestiques — à commencer par le suivi de la scolarité des enfants —, et qu'elles restent, par ailleurs, largement assignées à des secteurs réputés « féminin ».

L' « entreprise personnalisée solidaire »

Le deuxième type de conjugalité s'apparente plutôt à une forme d'« entreprise personnalisée solidaire ». À géométrie variable, elle consiste, pour des hommes ou des femmes qui disposent de capitaux militants plus conséquents et de ressources plus rentables sur le marché électoral que leur conjoint ou concubin, à s'appuyer sur les savoirs et les savoir-faire de l'autre qui, agissant sur l'arrière-scène politique, négocie en la faveur du mieux doté les postes et les mandats les plus prometteurs en terme de professionnalisation. Dans ces couples, le plus souvent hétérosexuels, où la conjugalité soutient la socialisation politique et l'accès aux responsabilités de l'un ou l'autre des engagés³⁴, l'ascension des femmes est clairement facilitée par le fait que les opportunités de carrière sont ici plus favorables que dans d'autres partis. L'échange est malgré tout rapidement considéré comme inégal, et les militants se demandent souvent « qui est la créature de l'autre ? »

Inégalement sensibles aux assignations de genre les plus répandues et aux problèmes induits par l'asymétrie des désirs et des sexualités³⁵, les adhérents verts attribuent au cas par cas à l'homme, ou à la femme, la place la plus défavorisée dans l'échange. Mais force est de constater que si les hommes supposément dominés trouvent toujours à être relégitimés dans l'ordre partisan au motif qu'ils seraient des conseillers de l'ombre habiles, les femmes qui occupent cette place ont tôt fait de passer pour des « femmes de... » ou des « potiches », et ce d'autant plus que le lien qui les unit à l'homme du couple est récent ou considéré comme illégitime. C'est notamment le cas de Nathalie Gandais, l'actuelle compagne d'Alain Lipietz. Moins diplômée que son compagnon (elle est titulaire d'un doctorat d'écologie générale et appliquée obtenu à l'Université des sciences et techniques du Languedoc alors qu'il est ingénieur du corps des Ponts et Chaussées) et occupant des mandats institutionnels moins prestigieux (elle n'a été élue qu'au niveau municipal alors qu'il l'était au niveau européen), elle est réputée ne devoir ses postes et ses délégations qu'à la main habile de ce dernier. Cette lecture, disqualifiante à bien des égards, permet non seulement de souligner le manque supposé d'envergure politique de Nathalie Gandais comparativement à Alain Lipietz dont elle a été, cela n'arrange pas les jugements portés, l'assistante parlementaire, mais également de la comparer avec l'ex-compagne légitime de ce dernier. Poétesse, militante écologiste et féministe engagée, Francine Comte-Segeste fait encore, malgré son décès, de l'ombre à

33. Ce fait est souligné par Bereni (L.), Chauvin (S.), Jaunait (A.), Revillard (A.), *Introduction aux études sur le genre, op. cit.*, p. 242.

34. On trouvera une démonstration convaincante de ces processus dans Guyon (S.), « Du gouvernement colonial à la politique racialisée. Sociologie historique de la formation d'un espace politique local (1949-2008), St-Laurent du Maroni, Guyane », Thèse de doctorat de science politique, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2010. Cf. également Guyon (S.), « Militer dans le mouvement amérindien en Guyane française », in Fillieule (O.), Roux (P.), dir., *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Science Po, 2009.

35. On pourra consulter sur ce point Verjus (A.), « Je serai exigeant, tu seras complaisante. L'asymétrie des sexualités au XVIIIe siècle à travers une correspondance conjugale », communication au congrès de l'Association française de science politique, section thématique 33 « Affaires sexuelles, questions sexuelles, sexualités », 9-11 juillet 2013.

Nathalie Gandais dans l’imaginaire des militants ; et ce d’autant que le couple que cette dernière formait avec l’ élu était connu dans le parti bien avant le décès de Francine Comte-Segeste. Ici, parler de la relation sexuelle permet ainsi aux militant-e-s, non seulement d’expliquer la « fortune politique³⁶ » d’une adhérente autrement peu remarquée, mais également de démontrer, dans le même temps, à mots couverts, l’indélicatesse conjugale et morale d’une figure historique du parti.

Dans le cas où ce ne sont pas les femmes qui paraissent pâtir de l’échange, elles sont classiquement suspectées d’envisager leur(s) relation(s) sexuelles sur un mode utilitariste. Ce type de comportement est par ailleurs plus ou moins valorisé dans le parti, par les hommes comme par les femmes, qui trouvent que celles qui bénéficient de l’échange ne sont pas des « arrivistes » mais des « malines », et il faut entendre en cela qu’elles usent au mieux des atouts de leur sexe. Sachant congédier leur(s) mentor(s) au fil de l’évolution de leur carrière partisane et politique, elles apparaissent dès lors comme des prototypes d’émancipation plutôt que d’asservissement, ce qui les différencie clairement de celles dont les militants disent qu’elles « peinent à trouver leur autonomie ». C’est notamment le cas de Dominique Voynet, dont certains militants ont tout d’abord pensé, lorsqu’elle avait une relation avec Yves Cochet, qu’elle était « propulsée » porte-parole du parti pour lui servir de « faire valoir », et dont ils ont dit ensuite, lorsqu’elle a été secrétaire nationale puis ministre, qu’elle avait largement « dépassé son maître » et habilement su utiliser « son entourage » pour réussir sa carrière. Cette image d’une Dominique Voynet habile tacticienne et « mangeuse d’hommes »³⁷ s’est d’autant plus imposée dans le parti que les médias ont largement interprété sa trajectoire à l’aune de cette relation, décrivant en 2001 la complicité avec laquelle ces deux figures régnaient sur le parti et se succédaient au ministère de l’Environnement³⁸, puis, interprétant, en 2006, l’ambiguïté de leur affrontement au moment de l’investiture à l’élection présidentielle de 2007³⁹. Autant dire que chez Les Verts, comme ailleurs, les femmes sont rarement réputées pour savoir faire carrière seules et ne devoir cette ascension qu’à leurs propres savoir-faire et compétences, surtout lorsqu’elles accèdent aux plus hautes fonctions partisans.

Le « duo fantasmé »

Le dernier type est, en partie, en marge de l’entité partisane. « Duo fantasmé », il caractérise les femmes ou les hommes réputés agir seuls, c’est-à-dire, aux côtés d’un-e autre que l’on ne connaît pas, qui ne milite peut-être pas dans le parti – ou milite dans un autre –, et dont on ne sait rien. Le mystère, ici, reste entier, et ce d’autant plus que les médias ne disent rien de ces couples, laissant aux militants dont les dispositions à « l’agir rumorale⁴⁰ » sont les plus prononcées l’occasion de donner sens à la part conjugale et sexuelle de ces ascensions politiques.

Ce type d’union est tout d’abord typique des carrières féminines limitées, c’est-à-dire relativement durables mais plafonnées en terme de fonction et de positions dans le parti ou dans les institutions. On en apprécie l’évolution avec circonspection, se demandant toujours

36. Nous empruntons cette formule à Bargel (L.), Fassin (É.), Latté (S.), « Des succès illégitimes. Sexualité publique et réussite politique des femmes racialisées », art. cit.

37. Leclercq (F.), « Dominique Voynet : la mangeuse d’hommes », *L’Express*, 18 novembre 1993.

38. Cf. par exemple Assoux (D.), « Miss Dominici », *Libération*, 30 août 2001.

39. L’article de Judith Perrignon, « Ex égaux », *Libération*, 11 mai 2006 est le premier à rappeler leur relation. L’information sera ensuite reprise, par exemple dans Leyris (R.), « Dominique Voynet, Yves Cochet, Ils se sont tant aimés », *Paris Match*, 29 juin 2006.

40. Aldrin (P.), *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

« comment elles s'en sortent ? », « comment elles survivent ? », et rapidement, ce que cela cache. Avec ces femmes hétérosexuelles, les hommes se permettent de faire les blagues les plus sexistes, ou leur font part de leurs infidélités, comptant sur leur sens de l'humour « libéré » ou sur leur discrétion, qu'ils supposent « toute masculine », c'est-à-dire supposément complice de leur propre genre. En leur présence, ils n'hésitent pas à jouer pleinement tous les rôles du répertoire auquel leur position de genre leur donne accès, et à s'en délecter. Nous avons ainsi par exemple entendu un élu se vanter auprès de l'une de ces militantes du nombre de ses conquêtes, et partager avec elle les détails de ses ébats, dans le même temps que celle-ci lui montrait la photo dénudé de son dernier amant, considérant « qu'il n'y a pas que les hommes qui peuvent avoir des photos de ce genre ». Semblant « survivre » à toutes les « tentatives d'assassinats politiques », et trouvant toujours à se faire élire, alors même qu'elles dénoncent l'usage des femmes « variable d'ajustement » dans les équilibres partisans et les investitures, ces femmes sont considérées par les hommes comme de véritables adversaires dans la compétition politique. Ils reconnaissent volontiers leur « sens politique » et le bien fondé de leurs « stratégies ». Réputées auprès des hommes pour « savoir y faire », et auprès des femmes pour « jouer sur tous les tableaux », elles troublent considérablement le jeu des investitures. C'est ainsi, par exemple, qu'une ex-vice-présidente de conseil régional poursuit sa carrière électorale en revendiquant son « nomadisme sexuel », en entretenant le flou sur ses liaisons dont elle dit bien volontiers qu'elles ne sont pas « politiques » – entendant par là qu'elle ne se sent pas obligée de partager les opinions politiques de ses partenaires – et en rappelant aux moments opportuns qu'elle ne doit ses (ré)investitures qu'à ses prises de positions, sa capacité stratégique et son ancrage local.

Ce type de « duo fantasmé » caractérise également les couples gays, lesbiens et transgenres. Réputés systématiquement nomades sexuellement, et de ce fait sûrement plus discrets sur leur vie sexuelle, ces militants sont moins souvent sélectionnés pour occuper quelques fonctions partisans et électives, et ne sont que rarement élus à plusieurs reprises ou à des échelons électifs importants. Camille Cabral, première candidate transgenre, a ainsi été élue conseillère dans le 17^e arrondissement de Paris (de 2001 à 2008) et Pascale Ourbih, également transsexuelle, investie tête de liste dans l'imprenable 16^e arrondissement de Paris en 2008. Quelques rares exceptions existent malgré tout, pour des militants particulièrement bien intégrés dans la vie interne du parti et fortement dotés en capitaux culturels et militants. On trouve, parmi ceux-là, Pierre Serne, élu municipal depuis 2001, dont la carrière électorale l'a conduit, en 2010, à devenir vice-président chargé des Transports au Conseil régional d'Île-de-France. Normalien, agrégé d'histoire, il a été membre du cabinet de la ministre Dominique Voynet en 2000, puis, en 2001, de celui du ministre Yves Cochet, avant de diriger les cabinets de Khéidja Bourcart et de Denis Baupin, adjoints au Maire de Paris dans les deux précédentes mandatures. Très engagé dans l'ILGA-Europe⁴¹, il a également longtemps présidé la commission LGBT des Verts, avant de devenir l'un des deux délégués nationaux « Genre, orientation sexuelle et société » d'EELV. On trouve également Sergio Coronado et Corinne Bouchoux, seuls parlementaires à revendiquer des sexualités non hétérosexuelles parmi les trente élus EELV. Le premier, dont le compagnon est avocat, a longtemps été attaché parlementaire de Noël Mamère, et artisan à ses côtés du mariage de Bègles en 2004⁴². Il a également siégé dans l'exécutif vert de 1998 à 2006. Directeur de la campagne présidentielle de Noël Mamère en 2002, et de celle d'Eva Joly en 2011, il s'est fait investir

41. L'ILGA-Europe est la région européenne de l'International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association.

42. Noël Mamère, député et maire de Bègles, a procédé au mariage de deux hommes le 5 juin 2004. On trouvera une analyse détaillée de cette séquence politique dans Éribon (D.), *Sur cet instant fragile... Carnets, janvier-août 2004*, Paris, Fayard, 2004.

sur la circonscription Amérique Latine et Caraïbes à laquelle, chilien d'origine et installé à Bogota depuis 2008, il pouvait légitimement prétendre. Quant à Corinne Bouchoux, élue sénatrice de Maine-et-Loire depuis 2011, elle tire autant sa légitimité de son engagement en faveur des luttes contre l'homophobie et le sexisme que de son intégration au champ académique (elle est diplômée de l'IEP de Paris et docteure en histoire) et de celle de sa compagne, l'historienne Christine Bard.

Si les types ici distingués ne décrivent qu'une facette des trajectoires partisans et des carrières politiques, auxquelles bon nombre d'autres facteurs contribuent, ils peuvent aussi, dans la réalité, se combiner entre eux, une même personne se trouvant, au fil de sa trajectoire politique et de sa vie privée, dans l'une puis l'autre de ces situations types de conjugalité partisane. C'est notamment le cas de Cécile Duflot – seule femme après Dominique Voynet à avoir été ministre et secrétaire nationale du parti, pour trois mandats consécutifs, ce qui reste à ce jour inégalé – dont nous allons rapidement analyser la trajectoire conjugale verte.

Le cas de Cécile Duflot : une combinaison des types de conjugalités

Divorcée d'un cadre de l'administration pénitentiaire dont elle a eu trois enfants⁴³, et entrée au parti pour les municipales de 2001, Cécile Duflot a connu une trajectoire ascendante rapide. Parrainée par un couple de militants verts de Villeneuve-Saint-Georges, elle est conseillère d'opposition et représente son courant à l'assemblée générale du parti en 2002. En 2003, elle entre au Collège exécutif (CE), et forme, avec Gilles Lemaire, alors secrétaire national, un premier « duo fantasmé ». Leur relation est peu connue, jamais évoquée dans les médias, et la différence d'âge (il est né en 1951, elle, en 1975) qui les sépare la rend, auprès de certains militants verts, pourtant réputés pour leur ouverture d'esprit sur les questions sexuelles, relativement illégitime. Quelques proches du couple soulignent à ce moment, d'une manière très normée, la sorte de « folie » qui saisit Gilles Lemaire, tombé amoureux d'une « petite jeune ». Chargée du projet de réforme interne, elle se familiarise avec le fonctionnement du parti, et élargit son réseau d'interconnaissance, notamment à l'échelle de la région Île-de-France où se trouve l'essentiel des forces militantes et des cadres et dirigeants du parti. Elle rencontre alors Jean-Vincent Placé, entré aux Verts la même année qu'elle, directeur du centre de formation des élus (le Cédis) et chargé des élections dans le secrétariat exécutif régional des Verts d'Île-de-France depuis 2002. Rejoignant le courant auxquels Gilles Lemaire et Cécile Duflot appartiennent, Jean-Vincent Placé se lie avec cette dernière. Ils forment ainsi, à cette époque, et bien que leur relation soit plutôt réputée dans le parti pour son caractère intermittent, une « entreprise politique réciproque ». En effet, s'engageant *depuis* et *dans* des espaces militants distincts, ils poursuivent leur ascension dans le parti. Jean-Vincent Placé est élu en 2004 au Conseil régional d'Île-de-France, et préside le groupe des élus verts de cette institution. Cécile Duflot quant à elle, est réinvestie par son courant, dont Jean-Vincent Placé est devenu l'un des animateurs, dans l'exécutif qui suit l'élection de Yann Wehring au poste de secrétaire national en 2005. Soutenue par son entourage, elle obtient cette fois un poste plus en vue, celui de porte-parole femme du parti (cette fonction a toujours été octroyée à un quatuor puis à un binôme paritaire). Formant, à ce stade, une « entreprise personnalisée solidaire » avec Jean-Vincent Placé qui la soutient et la conseille — il passe à cette époque pour être son mentor⁴⁴ sans que cette relation ne soit évoquée dans les médias — Cécile

43. Le constat que l'entrée en politique provoque une rupture franche dans les couples existants, et, pour les plus professionnalisés des engagés, que cette entrée signe la fin de leurs relations amoureuses avec des « non militants », devrait également participer d'une réflexion plus large que la question des conjugalités en politique.

44. Sur le rôle des mentors dans les carrières des femmes politiques, cf. Achin (C.), Lévêque (S.), « Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contrainte », *Genèses*, 67, 2007.

Duflot se porte candidate à la candidature pour représenter Les Verts à l'élection présidentielle de 2007. Toujours avec son appui, elle est élue en 2006, au poste de secrétaire nationale, auquel elle se consacre entièrement. Pendant cette période, elle se sépare de Jean-Vincent Placé, pour former, avec Xavier Cantat (qui milite également à EELV et dont elle a un enfant en 2008), un autre couple, médiatisé⁴⁵. Elle bénéficie pourtant toujours de l'appui de Jean-Vincent Placé dont elle est restée très proche, et qui l'aide à être réélue, en 2008 à la direction du parti. Elle reforme alors, avec lui, cette sorte d'« entreprise politique réciproque » qui lie beaucoup d'« ex » dans le champ politique. Manquant de se concurrencer pour l'investiture aux régionales de 2010, ils trouvent finalement, comme à leurs débuts, les moyens d'une ascension politique respectueuse de celle de l'autre. Cécile Duflot succède en effet à Jean-Vincent Placé au poste de présidente de groupe des élus verts au Conseil régional d'Île-de-France, pendant que ce dernier se fait investir pour les sénatoriales de 2011. Ayant réussi à conserver leurs positions malgré la transformation des Verts en EELV, ils poursuivent leur carrière, crédibilisant dans des institutions différentes, leur « stature » nationale. Cécile Duflot est ainsi parachutée dans la 6^e circonscription parisienne pour les législatives de 2012 avant d'entrer au gouvernement de Jean-Marc Ayrault. À ce moment, Jean-Vincent Placé passait encore pour être, comme les médias le soulignaient, la courroie de transmission de Cécile Duflot au sein du parti, ou, pour reprendre notre typologie, pour être l'autre membre du « duo fantasmé » qu'il forme, à nouveau, avec cette dernière. On peut ainsi voir, avec cet exemple, les effets professionnalisant des différents types de conjugalité, et ce d'autant qu'ils se combinent, dans cette trajectoire, sur une longue période.

Comme de nombreux militants verts d'Île-de-France, Cécile Duflot doit ainsi en partie sa carrière, nous venons de le montrer, au soutien du « faiseur de liste » qu'est Jean-Vincent Placé. Plus encore que tous les autres, qu'il représente de manière très idéale-typique, ce dernier, nous allons le voir rapidement, n'est pas réputé pour rompre avec la norme hétérosexuelle et les rapports de genre auxquels elle invite le plus souvent.

Le rôle des « faiseurs de liste » : de l'usage de la sexualité dans les investitures partisans

Chez Les Verts, la désignation des candidats aux élections externes s'est toujours faite dans des conditions de complexité et d'opacité — elles vont souvent de pair — importantes. Les cadres du parti le reconnaissent bien volontiers. L'un d'entre eux, de niveau régional, nous confiait même lors d'une conversation informelle en 2014 que « c'est inévitable puisqu'il y a d'un côté les règles, et de l'autre, là où l'on veut aller », confirmant ainsi que les règles partisans ne valent pas en tant que telles mais au regard des ambitions que l'équipe dirigeante s'est fixées. Du point de vue réglementaire tout d'abord, il faut noter qu'aucun texte n'a jamais établi clairement et totalement les conditions de sélection des candidats, et que ces dernières changent quasiment à toutes les élections. Quelques grands principes partisans structurent néanmoins cette sélection : celui de subsidiarité, qui veut que les candidats soient désignés par la structure du mouvement qui correspond au niveau de compétence de l'assemblée dans laquelle ils vont siéger ; celui du respect du principe de parité tel qu'il a progressivement évolué dans le parti et qu'il s'est, par ailleurs imposé dans la

45. Il faudrait pouvoir s'interroger sur l'intérêt que les médias portent à ce couple formé avec le frère du chanteur Bertrand Cantat, simple élu municipal, alors même que les couples précédents, avec des figures nationales du parti, ne sont jamais évoqués, pas même postérieurement à l'ascension et la médiatisation de Cécile Duflot. Un couple « people » intéresserait-il plus qu'un couple « politique » ? Le cadrage médiatique du couple Duflot/Cantat peut par ailleurs étonner, puisque faisant de Xavier Cantat un « homme de... », il inverse visiblement le genre de la domination symbolique, laquelle aurait pu être *a contrario* reproduite dans un cadrage « femme de... » s'il s'était agi de traiter du couple Duflot/Placé.

loi ; celui du respect des minorités internes qui permet que chaque motion, quel que soit son score au niveau territorial considéré, puisse obtenir des élus ; et, enfin, celui de la présence de candidats issus de la « société civile », lesquels permettent d’attester que Les Verts sont toujours prompts à « faire de la politique autrement » et à lutter contre la professionnalisation politique. Réservant toujours une place importante aux candidats dits d’« ouverture », ils composent en effet des listes qu’ils qualifient de « vertes et ouvertes ». Du point de vue pratique, maintenant, on peut considérer que la sélection est toujours appuyée sur un mécanisme à quadruple détente : un premier vote démocratique permet de choisir la stratégie électorale (autonomie ou alliance) qui sera suivie ; un second vote, au même échelon territorial, permet de sélectionner des (viviers de) candidats ; une commission électorale, composée à la proportionnelle des courants tels qu’ils ont été mesurés lors de la dernière assemblée correspondant à l’échelon territorial considéré, élabore, ensuite, des scénarii satisfaisant aux principes généraux énoncés plus haut et qui sont considérés comme valables à partir du moment où ils sont acceptables pour au moins un tiers des membres de la commission ; ces scénarii sont enfin soumis au vote de l’assemblée correspondant à l’échelon concerné, le scénario définitif n’étant considéré comme voté qu’à partir du moment où il a recueilli une majorité qualifiée de voix (généralement fixée à 60%). Ce mécanisme, il faut le noter, étonne toujours les militants, qui réalisent — plus ou moins — que ce dernier ne leur permet pas de choisir leurs candidats mais de simplement déclarer quelque préférence, à l’occasion de ce qui n’est, en réalité, qu’une consultation.

Dans ce cadre, l’influence des « faiseurs de listes » est tout particulièrement importante⁴⁶, et leur soutien, au-delà de la combinaison des caractéristiques qui permettent d’accéder aux postes éligibles, se révèle tout à fait crucial, et ce d’autant plus que l’on prétend se faire investir au niveau national, sur des circonscriptions réputées « gagnables » ou pour occuper des places « éligibles » sur les listes sénatoriales ou européennes. À ces niveaux de la compétition intra-partisane, les candidats verts entretiennent avec les « faiseurs de listes » des liens de sociabilités à la fois forts et anciens, qui recouvrent de manière parfois surprenante l’état du marché amoureux et/ou matrimonial partisan. En effet, si l’on considère par exemple les actuels députés EELV de l’Île-de-France, on peut trouver : Laurence Abeille, députée du Val-De Marne, compagne de Jean Desessard, sénateur de Paris ; Denis Baupin, député de Paris, compagnon d’Emmanuelle Cosse (secrétaire nationale du parti) et père de ses jumeaux ; Éva Sas, députée de l’Essonne, ex-compagne de Pascal Canfin (ancien député européen et ancien ministre) avec qui elle a eu deux enfants puis compagne de Jean-Vincent Placé, sénateur, avec lequel elle a eu un enfant ; et enfin, Cécile Duflot, députée de Paris, (ancienne ministre, ancienne secrétaire nationale, ancienne présidente du groupe des élus EELV à la Région Île-de-France), ex-compagne de Gilles Lemaire lorsqu’il était secrétaire national et ex-compagne de Jean-Vincent Placé lorsqu’il était président du groupe des élus régionaux franciliens.

Ce constat attire notamment l’attention sur Jean-Vincent Placé. Sa position supposée de « numéro deux du parti » et celle, réelle, de principal « faiseur de liste » donne en effet une portée toute particulière aux usages qu’il fait des logiques d’investitures. Né en 1968 à Séoul, il a été adopté à sept ans par une famille normande, relativement aisée et chrétienne qui avait déjà quatre enfants. Son père, avocat, est gaulliste ; sa mère, institutrice, semble plus à gauche politiquement. Étudiant en droit bancaire et économie à l’université de Caen, il milite à

46 On pourra la mesurer au regard des règles qui régissent formellement les investitures en se référant à Mathiot (P.), « “Faire la liste” : entre règles du jeu et jeux avec les règles », in Lagroye (J.), Lehoucq (P.), Sawicki (F.), dir., *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France/CURAPP/CERAPS, 2005.

l'UNEF-ID puis côtoie le PS. Il entre finalement au PRG en 1992 et devient conseiller municipal d'opposition dans la ville de Caen (de 1995 à 2001). Dans le même temps, il est l'assistant parlementaire de Michel Crépeau, député-maire de La Rochelle, de 1995 à 1999. Après la mort de ce dernier, en 1999, il rejoint les Verts de Paris, en 2001 et prend, la même année, sur proposition de Jean-Luc Bennahmias, la direction du Cédis. Fort de ses capitaux militants et d'un sens aigu du placement, il devient délégué aux élections dans le secrétariat exécutif des Verts d'Île-de-France (de 2002 à 2004), position qui l'aide sans conteste à négocier pour les membres de son courant et pour lui-même. Il a en effet sans aucun doute joué un rôle important dans sa propre investiture comme tête de liste francilienne pour les régionales de 2004. La stratégie d'alliance avait pourtant été votée à la majorité par les militants alors qu'il était, pour sa part, ardent défenseur de l'autonomie. Élu au Conseil régional d'Île-de-France, il devient président du groupe des élus. Toujours animateur et négociateur de courant, il participe à toutes les commissions électorales, ainsi qu'à l'élection de Cécile Duflot au secrétariat national en 2006, puis à sa réélection en 2008. Pensant un temps conduire la liste autonome pour les régionale de 2010, il laisse finalement sa place à Cécile Duflot, et s'assure une position éligible. Il est réélu et décroche la vice-présidence aux Transports. Il occupe ce poste jusqu'à son élection au Sénat en 2011, et son élection au poste de président de groupe des élus EELV de cette institution. Revendiquant de bousculer les us et coutumes verts – il est par exemple fier de ses costumes qui « font la parité vestimentaire », de son entregent trans-partisan et de ses pratiques « pragmatistes » –, il n'est pas réputé pour son engagement en faveur de l'égalité des droits. Épinglé pour une phrase qu'il aurait prononcé pour saluer l'élection de Cécile Duflot au poste de secrétaire nationale (« Tu as vu, c'est ma meuf qui a gagné, c'est moi le patron ! ») et instigateur du club d'élus « Alcool, femmes et politique »⁴⁷ lorsqu'il était président du groupe des élus verts au Conseil régional d'Île-de-France, sa désignation dans l'Observatoire de la parité d'EELV, créé en 2011, a même étonné quelques militantes historiques qui nous ont confié qu'elles interprétaient plutôt sa présence comme une manière de « faire en sorte de tuer le machin dans l'œuf ». Cet ex-radical de gauche n'est pas unanimement apprécié, pas plus que ne le sont ses pratiques dans le parti et à la tête du Cédis. Il est notamment réputé pour entretenir facilement des liaisons avec certaines de ses collaboratrices, et pour courtiser, quoiqu'avec de « belles manières » de nombreuses femmes, offrant roses et coupes de champagne à celles qu'il entend séduire. Ces rumeurs sexuelles participent d'ailleurs de la construction de sa puissance politique, sur un modèle relativement banal. Il garde pourtant, aux dires des militants verts auprès desquels il se vante d'avoir tout le pouvoir conféré à celui qui a « tous les numéros des cadres et des élus verts dans son téléphone portable », toute légitimité à participer au processus des investitures partisans. Son influence et ses méthodes, même diversement appréciées sur le fond, marquent ainsi la logique générale de sélection des candidatures vertes. En effet, à l'instar de Jean-Vincent Placé, que sa position centrale dans le parti et sa visibilité dans les médias rend particulièrement incontournable pour qui prétend analyser les mécanismes d'investiture chez Les Verts, de nombreux autres faiseurs de listes verts réaffirment à sa suite, le plus souvent inconsciemment, la norme conjugale et hétérosexuelle la plus dominante dans la société française.

Ici révélée par le biais de l'analyse des effets des types de conjugalités et de sexualités sur les investitures et les carrières partisans, la norme conjugale et sexuelle verte apparaît ainsi comme un Janus du genre. Libérale lorsqu'il s'agit d'envisager *in abstracto* l'expression des préférences sexuelles des militants, elle se révèle conservatrice lorsqu'il s'agit de faire droit

47. Ce club est cité dans Zappi (S.), « Jean-Vincent Placé. Le 'rad soc' des Verts », *Le Monde*, 21 mai 2008.

aux ambitions politiques des candidats. Oser prendre pour objet d'analyse les histoires d'amour et de sexe, et les effets de rumeurs et de réalité que ces histoires suscitent dans les espaces militants et médiatiques permet ainsi de mettre au jour une part des logiques qui, chez Les Verts, comme ailleurs, structurent les représentations et les investitures partisanes et qui resteraient, sans cela, en partie incompréhensibles. Ces logiques disent ici, une fois encore, qu'au-delà des avancées que constituent les lois paritaires, et de la présence croissante du nombre de femmes élues, le champ partisan, et au-delà, politique, reste un espace propice à la réaffirmation des représentations les plus classiques – et les plus sexistes – de l'ordre des sexes et des sexualités⁴⁸.

Résumé-

Dévoiler les relations amoureuses et sexuelles des militants politiques paraît, à bien des égards, délicat. L'analyse des types de conjugalités et de sexualités permet pourtant de mettre au jour une part généralement ignorée des logiques qui président à la sélection partisane et aux carrières politiques. Cette démarche permet de démontrer tout d'abord que malgré leur engagement en faveur de l'égalité des droits, les investitures récompensent le plus souvent des militants verts en couples hétérosexuels relativement stables. Elle permet également d'insister sur le rôle des faiseurs de listes dans la réaffirmation de la force normative de l'hétérosexualité et des conceptions dominantes de la virilité et de la séduction, qui sont, chez EELV comme dans l'ensemble du champ politique, toujours largement relégitimées.

*

To reveal the loving and sexual relations of the political activists seems, in many respects, delicate. The analysis of the types of conjugalities and sexualities allows nevertheless to bring to light a part generally ignored by the logics which preside over the partisan selection and over the political careers. This approach allows to demonstrate first of all that in spite of their commitment in favour of the equality of the rights, the nominations reward most of the time green activists of relatively stable heterosexual couples. It also allows to insist on the role of the makers of lists in the reaffirmation of the normative strength of the heterosexuality and the dominant conceptions of the virility and the seduction, which are, at EELV as in the whole of the political arena, always widely legitimized.

Vanessa Jérôme est docteure en science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre du CESSP. Sa thèse, soutenue en juillet 2014, s'intitule *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe Écologie-Les Verts*. Elle a notamment publié « L'économie sociale et solidaire, une subversion institutionnelle et politique ? » in Itçaina (X.), dir., *La politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

48. Pour une approche plus large et détaillée de ce phénomène, cf. Matonti (F.), *Le genre présidentiel, op. cit.*